

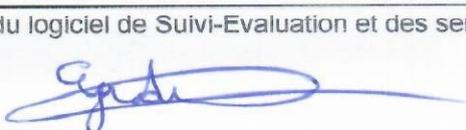
**Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°DNCMP/08/F/2024-2025, RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION D'UN
LOGICIEL DE SUIVI-EVALUATION ET DES SERVICES CONNEXES POUR LE COMPTE
DES TROIS PROJETS/PROGRAMMES FINANCES PAR LE FIDA AU BURUNDI (PRODER,
PIPARV-B ET PAIFAR-B)**

Date de publication : ..25./...7.../2024

Date limite de dépôt des offres : 07./...9.../2024 à 10 heures, heure locale

Date d'ouverture des offres : ..07./...9.../2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale

1. Au Burundi, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) finance trois projets /programmes dont le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural au Burundi (PRODER), le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi (PAIFAR-B) et le Projet d'Intensification à la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B). Dans le cadre de leur mise en œuvre, l'amélioration des systèmes de suivi-évaluation constitue une priorité du FIDA aux fins d'obligation de rendre compte, d'optimisation de la performance, de prise de décision et d'apprentissage. Il a été recommandé à ces projets de procéder aux améliorations des systèmes de suivi-évaluation en place par une migration vers un environnement web, l'intégration du système d'information géographique (SIG), l'intégration du cadre logique et du suivi physique et financier. Dans ce contexte, la digitalisation des systèmes de suivi-évaluation est l'une des meilleures solutions d'améliorer leur performance.
2. Les fonds octroyés sont destinés à couvrir les coûts de ces projets et programmes et ces derniers sont tenus d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre à l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation et des services connexes notamment le paramétrage, la formation de l'utilisation du logiciel.
3. L'utilisation des fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoient les accords de financement respectifs et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre de ces projets.
4. Le marché est à coût partagé entre les trois projets étant donné que le système de suivi-évaluation intégré qui sera mis en place est le même pour les trois projets. Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural au Burundi (PRODER), a été désigné Chef de file dans la conduite du processus de ce marché jusqu'à son aboutissement.
5. Le coordinateur du PRODER sera responsable de la coordination des activités relevant du marché. Les Coordonnateurs, les Responsables de suivi-évaluation et les Responsables de passation des marchés des trois projets respectifs valideront et s'approprieront des rapports et autres prestations par le client. Ils auront également la responsabilité de réceptionner et valider les factures devant donner lieu à un paiement.
6. Le contrat sera unique et signé par les trois Coordonnateurs des projets avec le client. Le montant du marché sera payé par les trois projets à parts égales.
7. Le PRODER, Autorité Contractante pilote invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté



pour la fourniture du logiciel de suivi-évaluation et des services connexes au siège du PRODER qui est l'Autorité Contractante pilote, sis à BUJUMBURA, avenue du large N° 30, dans un délai **de seize semaines**, comptés après la réception du contrat signé par toutes les parties.

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

8. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
9. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un seul lot.
10. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres international, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA : <http://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Le processus d'appel d'offres international comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
11. *Aucune séance d'information ne sera organisée.*
12. L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission. La garantie de soumission s'élèvera à **huit millions de Francs Burundi (8.000.000 BIF) ou Deux mille sept cent cinquante dollars Américains (2.750 USD)**.
13. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise Avenue du Large n° 30 ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 00 et www.programmefidaburundi.org , ainsi que sur le site web des marchés publics du Burundi : www.warmp.bi

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (100.000BIF)¹ ou d'un montant de trente-cinq dollars américains (USD) pour les soumissionnaires étrangers, dont la moitié cinquante mille (50.000 BIF ou 17,5 USD) sera versée sur le sous- compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cinquante mille (50.000 BIF ou 17,5 USD) sur le compte n° CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de la publication (AAOI N° DNCMP /___/ F/2024-2025), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de remise des offres figurant au point 16 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier ou courriel électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue.

14. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les données particulières d'appel d'offres.

¹ 1USD = 2884,75BIF (Cours moyen de la BRB du 28 juin 2024)



15. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières

16. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 7/9./2024 à 10 heures locales.

17. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours calendaires, comptés à partir de l'ouverture des offres ;

18. Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, afin que les réponses de l'acheteur puissent être communiquées à tous les soumissionnaires au plus tard 5 jours calendaires avant cette date.

19. Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse physique suivante : Secrétariat du PRODER, situé dans le Bâtiment des projets/programmes appuyés par le FIDA, au 1^{er} étage, Avenue du large N° 30, Zone KININDO, Commune MUHA, BUJUMBURA Mairie ou par Courriel à nti.come@programmefidaburundi.org du Coordonnateur avec copie pour information à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés.

20. Veuillez noter que les offres électroniques *ne sont pas* acceptées, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes salutations distinguées.

LE COORDONNATEUR DU PRODER

Côme NTIRANYIBAGIRA